



## MAIRIE DE CAIX

### COMPTE - RENDU SEANCE DU 22 JUIN 2020

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le vingt-deux juin deux mille vingt, à 19h00, afin de respecter les mesures nécessaires de barrière et de distanciation sociale face à l'épidémie de COVID-19 le Conseil Municipal de CAIX, légalement convoqué s'est réuni en salle des fêtes, sous la présidence de **madame Sabine SCRIBE**, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Dominique DUVAL, Jean-Luc CATRAIN, Nicolas MALYJUREK, Lucia BRIANCHON, Myriam CATRAIN, Murielle COURTIN, Nathalie DUVAL, Clémence ELOY, Elodie LEROY, Frederic POTEZ, Jean-Claude SACLEUX, Joseph VANBRABANDT, Justine WIART.

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Cédric SCRIBE,

**Le ou les membres absent(s) :**

**Le ou les membres excusés (s) :**

Madame Nathalie DUVAL a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

\*\*\*

### **FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION :**

A noter que depuis l'exercice 2011, les taux communaux sont englobés avec les taux d'autres établissements publics (Communauté de Communes - Conseil Départemental), que la promesse était de ne pas augmenter cette année les impôts de la commune, Madame le Maire présente :

	<b>BASES</b>	<b>TAUX VOTÉS</b>	<b>PRODUIT CORRESPONDANT</b>
<b>Foncier bâti</b>	387.200	9,16 %	35.468 €uros
<b>Foncier non bâti</b>	99.800	22,11 %	22.066 €uros
<b>Cotisation Foncière des Entreprises</b>	45.800	12,59 %	5.766 €uros
			<b>63.300 €uros</b>

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

**BUDGET PRIMITIF 2020 :**

---

Monsieur Duval, 1<sup>er</sup> adjoint, présente le budget 2020. Après avoir entendu l'exposé d'où il résulte que les dépenses prévues au budget s'élèvent à :

➤ Dépenses de fonctionnement	:	958.622,89 €uros
➤ Dépenses d'investissement	:	894.718,38 €uros
formant un total de	:	1.853.341,27€uros

Ces dépenses seront couvertes par les ressources suivantes :

➤ Recettes de fonctionnement	:	958.622,89 €uros
➤ Recettes d'investissement	:	894.718.38 €uros
formant un total de	:	1.853.341.27 €uros

et par le produit des contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière sur le non bâti et cotisation foncière des entreprises).

Après s'être assuré que tous les crédits prévus au budget sont nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux, le Conseil Municipal vote, pour faire face à ces dépenses, les ressources ci-dessus indiquées.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

**SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS :**

---

Il est rappelé aux associations locales que le versement de la subvention communale est conditionné par la présentation du bilan financier.

➤ Combattants de Caix	:	260,00 €uros
➤ Association des Fêtes Caixoises	:	1.000,00 €uros
➤ Croix de guerre (cotisation)	:	30,00 €uros
➤ Défense de la Nature	:	260,00 €uros
➤ Restos du cœur	:	100,00 €uros
➤ Croix rouge	:	100,00 €uros
➤ Récré Actions	:	365,00 €uros
➤ Souvenir Français Rosières	:	100,00 €uros
➤ Tennis de Table Club de Caix-Rosières	:	310,00 €uros

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

**COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

---

Finances et Budget : Sabine SCRIBE, Dominique DUVAL, Nicolas MALYJUREK, Jean-Claude SACLEUX, Myriam CATRAIN, Cédric SCRIBE.

Commission d'Appel d'Offres : Sabine SCRIBE, Dominique DUVAL, Nicolas MALYJUREK, Jean-Claude SACLEUX, Jean-Luc CATRAIN, Cédric SCRIBE.

Travaux, Cimetière et Voirie : Sabine SCRIBE, Dominique DUVAL, Jean-Claude SACLEUX, Jean-Luc CATRAIN, Murielle COURTIN, Nathalie DUVAL, Cédric SCRIBE.

Publications Communales : Nicolas MALYJUREK, Joseph VANBRABANDT, Cédric SCRIBE, Clémence ELOY, Elodie LEROY, Myriam CATRAIN et Nathalie DUVAL.

Fêtes et Manifestations : Sabine SCRIBE, Nicolas MALYJUREK, Frederic POTEZ, Cédric SCRIBE, Justine WIART, Lucia BRIANCHON, Myriam CATRAIN et Nathalie DUVAL et Elodie LEROY.

Sports : Nicolas MALYJUREK, Joseph VANBRABANDT, Frederic POTEZ, Cédric SCRIBE, Elodie LEROY, Justine WIART.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

### **DÉTERMINATION DU NOMBRE ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

---

Madame le Maire rappelle les dispositions du Code de la Famille et de l'Aide Sociale modifiées par la Loi 86-17 du 06 janvier 1986, ainsi que le décret n°95.562 du 06 mai 1995 et la Circulaire Ministérielle du 10 mai 1995.

Le Conseil Municipal décide de modifier la structure actuelle ; à savoir 14 Membres (6 Membres issus du Conseil Municipal en plus du Maire).

Madame le Maire invite ensuite le Conseil à procéder, au scrutin à la majorité absolue, à la désignation des six Membres appelés à la représenter au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

*Les résultats du vote sont les suivants :*

Messieurs Jean-Luc CATRAIN, Jean-Claude SACLEUX, Joseph VANBRABANDT et Mesdames, Myriam CATRAIN, Clémence ELOY, Elodie LEROY ayant obtenu la majorité absolue des voix ont été proclamés Membres : ils ont déclaré accepter leur mandat.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

### **COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

---

Suite aux élections municipales et à la demande de **Madame Fanny DENIGOT** de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Somme le conseil municipal doit proposer une liste de 24 propositions de personnes si la commune comporte moins de 2 000 habitants. Les commissaires titulaires et commissaires suppléants seront ensuite désignés par la Directrice des Finances Publiques de la Somme.

**Le maire étant membre de droit de la CCID, il n'est pas mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.**

RUSCART	MICHEL	23/02/1966	21 RUE DE LIHONS
MANNENS	MICHELE	04/01/1967	3 RUE DE LIHONS
BEAUVOIS	ANTOINE	24/01/1986	11 RUE DU PONT
ELOY	CLEMENCE	16/12/1986	30BIS RUE MAURICE SEIGNEURGENS
RUSCART	KARINE	03/01/1969	21 RUE DU VAL
COURTIN	MURIELLE	14/04/1966	8 RUE DE BEAUCOURT
VANBRABANDT	JOSEPH	15/03/1943	7 RUE DES SIECLES
POTÉZ	FREDERIC	20/09/1973	4 RUE DE GUILLAUCOURT
DIEU	PATRICK	26/04/1953	4 RUE DES FLEURONS
CITERNE	FREDERIC	01/01/1958	1 RUE DE LIHONS
OLIVIER	LUCAS	20/04/1970	7 PLACE DU 8 MAI
VIS	PASCAL	01/01/1966	6 RUE DU MOLIN
ROMBY	JOEL	04/07/1951	22 RUE DE BLANC
MERCIER	BEATRICE	10/11/1971	50 RUE MAURICE SEIGNEURGENS
SAILLY	JEAN-MICHEL	03/02/1956	14 RUE DE L'EGLISE
BRIANCON	LUCIA	27/08/1970	14 CHEMIN DES HABITS
SACLEUX	JEAN-CLAUDE	28/08/1951	1 RUE DU 4 SEPTEMBRE
DAUDIER	VALERIE	26/01/1974	17 RUE DE BLANC
KANKLERZ	MARIE-LAURE	05/03/1959	7 RUE DE LA MALADRERIE
LEMAIRE	VINCENT	11/05/1974	5 PLACE DU 8 MAI
DUFLOT	LAURENT	31/03/1970	4 RUE MAURICE SEIGNEURGENS
DAMBREVILLE	VALERIE	24/08/1968	2 RUE FONTAINE
LANGIGNIER	SANDRINE	28/01/1971	27 RUE DES FLEURONS
HAINFRAY	CLAUDE	09/10/1945	2 RUE DU 4 SEPTEMBRE
LECUL-LOISEL	CHRISTINE	09/03/1964	4 PLACE DU 8 MAI
DUBOIS	BERNARD	29/08/1949	5 RUE DU VAL
LEFEVRE	MARIE-JOSE	13/12/1952	42 RUE MAURICE SEIGNEURGENS
LEROY	ELODIE	12/11/1985	39 RUE MAURICE SEIGNEURGENS

**Le conseil adopte à l'unanimité cette proposition.**

#### **ATTRIBUTION DE LA PRIME COVID AUX AGENTS COMMUNAUX**

Après discussions et par reconnaissance pour l'effort et le dévouement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire prévu par l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19, le Conseil décide d'attribuer une prime exceptionnelle et identique de 175€ à chaque agent communal relevant du droit des collectivités territoriales.

**Le conseil adopte à 9 voix contre 6 cette proposition.**

## **RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION DU SERVICE MUTUALISE**

---

Le Conseil Communautaire Avre Luce et Noye en date du 11 juin dernier s'est prononcé favorablement pour la mise à disposition du personnel de la CCALN pour le service mutualisé « Application de Droit des Sols » pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021. Monsieur Alain DOVERGNE, président de la CCALN nous invite à prononcer sur la poursuite de cette mise à disposition selon les termes de la convention.

Le Conseil après avoir entendu la lecture de ladite convention accepte et vote à l'unanimité le renouvellement de la mise a disposition du service mutualise » Application de droit des sols »

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

## **DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DE LA FDE**

---

Les dernières élections municipales entraînant le renouvellement général des instances délibérantes de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme. Deux représentants de la commune de Caix doivent être désignés au sein du conseil.

Monsieur Dominique DUVAL a été nommé titulaire et Monsieur Jean-Luc CATRAIN nommé suppléant au même titre que pour le SIER

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

La séance est levée à 22h00

Pour extrait conforme,  
CAIX, le 26 JUIN 2020  
**Le Maire**  
**Sabine SCRIBE**

